



Commune de SOUSTONS (Landes)
Séance du conseil municipal du 19 juin 2024

Feuillet n°
Vu, le Maire

Nombre de membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	27

Date de la convocation :
13 juin 2024

Date d'affichage :
13 juin 2024

Objet

N° 24.06.19 – 027
Décision modificative –
udget CSIV

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin, à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Frédérique CHARPENEL (Maire).

Présents : Frédérique CHARPENEL, Alain CAUNEGRE, Serge VIAROUGE, Isabelle MAINPIN, Patrick BEDAT, Corinne MANCICIDOR, Sébastien FAISSOLLE, Aurélie BERNEDE, Jean BOUHAIN, Elisabeth DA SILVA, Michel CASTETS, Michel DESTENAVE, Florence CATUS, Marion GATEAU, Pascal SCHWINDOWSKY, Rose-Marie BEGUERIE, Hélène GUIRLE, Aurélie SOUBESTE, Philippe SAINT MARTIN, Sébastien TEULE.

Absents : Isabelle LABEYRIE, Sandra TOLLIS, Delphine ALLEGRE, Dominique PERRON, Jihane THELU, Michel LABOILLE-MORESMAU, Olivier PEANNE, Florian DEYGAS, Elodie MONTERO.

Procuration : Isabelle LABEYRIE donne procuration à Marion GATEAU – Sandra TOLLIS donne procuration à Frédérique CHARPENEL – Delphine ALLEGRE donne procuration à Isabelle MAINPIN – Jihane THELU donne procuration à Florence CATUS – Michel LABOILLE-MORESMAU donne procuration à Jean BOUHAIN – Olivier PEANNE donne procuration à Philippe SAINT MARTIN – Florian DEYGAS donne procuration à Aurélie SOUBESTE

Secrétaire de séance : Marion GATEAU

BUDGET CSIV

Considérant que les travaux de modernisation du système de sécurité incendie des bâtiments d'hébergement ont été réévalués pour correspondre aux exigences de la Commission de Sécurité.

Fonctionnement

Section - Articles	Dépenses	Recettes
023 – virement à la section d'investissement	13 000 €	

Le budget CSIV ayant été voté en excédent, l'excédent prévu est réduit à due concurrence.

Investissement

Section - Articles	Dépenses	Recettes
Article 2313– Constructions	13 000 €	
021– Virement de la section de fonctionnement		13 000 €

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le

ID : 040-214003105-20240625-DELIB24_027-DE



Commune de SOUSTONS (Landes)
Séance du conseil municipal du 19 juin 2024

Feuillet n°
Vu, le Maire

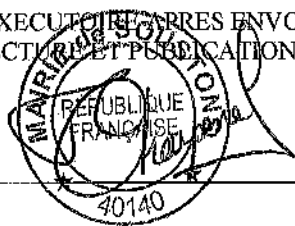
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de voter la décision modificative n°1 au Budget CSIV 2024 telle que décrite ci-dessus.

Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRÈS ENVOI
EN SOUS PREFECTURE ET PUBLICATION
LE 26.06.24

Mme Le Maire,



Soustons, le 26 juin 2024,
Madame Le Maire,

Frédérique CHARPENEL.

